

COÛTS CAPITALISÉS

1 COMPOSANTES DES COÛTS CAPITALISÉS

1 Le tableau qui suit détaille les coûts capitalisés ajoutés aux actifs du Distributeur. Ces
 2 coûts correspondent aux coûts capitalisés des activités de construction ou de
 3 développement et sont déduits des charges du Distributeur. Ils seront ajoutés à la base
 4 de tarification lorsque les projets auxquels ils se rattachent seront mis en exploitation.

5 **TABLEAU 1**
 6 **COÛTS CAPITALISÉS (M\$)**

Description	Année historique 2010	2011		Année témoin 2012
		D-2011-028	Année de base	
Prestations de travail ⁽¹⁾	(311,2)	(319,9)	(320,5)	(317,3)
Gestion de matériel	(42,8)	(45,9)	(50,1)	(51,1)
Autres ⁽²⁾	13,8			
Coûts capitalisés	(340,2)	(365,8)	(370,6)	(368,4)

⁽¹⁾ La méthode d'établissement des prestations de travail a été décrite à la pièce HQD-7, document 7 du dossier R-3677-2008, pages 3 à 5.

⁽²⁾ A trait essentiellement à des régularisations découlant de l'analyse des projets et à des radiations de frais d'études sur des projets abandonnés.

7

**2 INCIDENCE DES PRESTATIONS DE TRAVAIL SUR LE CADRE FINANCIER DU
 DISTRIBUTEUR**

8 Le tableau suivant présente les prestations de travail imputées par le Distributeur à ses
 9 investissements.

10 **TABLEAU 2**
 11 **PRESTATIONS DE TRAVAIL AUX INVESTISSEMENTS**

Description	Année historique 2010	2011		Année témoin 2012
		D-2011-028	Année de base	
Valeur des prestations de travail (en M\$)	311,2	319,9	320,5	317,3
<i>Dont : Avantages sociaux - Coût de retraite</i>	<i>1,5</i>	<i>16,1</i>	<i>10,0</i>	<i>12,1</i>
<i>Dont : Compte d'écarts - Coût de retraite</i>			<i>6,1</i>	<i>(6,3)</i>
Heures imputées aux investissements	2 972 900	2 894 000	2 784 000	2 803 300
Taux horaire moyen (en \$)	105	111	115	113
<i>Excluant le coût de retraite</i>	<i>104</i>	<i>105</i>	<i>109</i>	<i>111</i>

12

1 Le tableau présente distinctement le coût de retraite inclus dans les prestations de
2 travail, ce dernier réduisant le coût de retraite brut présenté à la pièce HQD-7,
3 document 3. Par ailleurs, afin d'en faciliter l'analyse, le taux horaire moyen est présenté
4 de deux façons en incluant et en excluant la charge de retraite. Le taux horaire moyen
5 fluctue en fonction de l'évolution de ses composantes, notamment les coûts de masse
6 salariale.

7 De plus, le Distributeur rappelle que les heures imputées aux investissements sont
8 établies sur la base de la planification des travaux d'investissements d'une année
9 donnée. L'écart constaté entre les données de l'année témoin 2012 et celles de l'année
10 autorisée pour 2011 s'explique principalement par une baisse des heures imputées aux
11 investissements pour le Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ), attribuable au
12 passage aux normes internationales d'information financière. Cependant, cette baisse
13 est contrebalancée par une hausse des heures reliées à certains projets majeurs, dont
14 le projet Contrôle asservi de la tension et de la puissance réactive (CATVAR).